

RÉPONSES DONNÉES PAR M. G. F. TOWERS, C.M.G., À CERTAINES
 QUESTIONS POSÉES PAR L'HONORABLE R. B. HANSON, C.R.,
 DÉPUTÉ, AU SUJET DU BILL N° 7

Mémoire

1. D. Si je comprends bien, la fonction de cette banque est d'avancer des fonds aux personnes qui fondent ou développent des industries?

R. Cette supposition est exacte, car il est entendu que le "capital" prend la forme de prêts consentis aux industries en voie de création ou d'expansion, et d'achat des obligations émises par ces industries.

2. D. Comment choisir les industries à secourir? Je ne veux pas que l'on me réponde tout simplement que ce seront les industries qui profitent à la nation. Je veux savoir quel critère on utilisera pour rétablir ce choix. Il faudra naturellement tenir compte que certaines d'entre elles ne peuvent se procurer des fonds ailleurs. Ensuite, il y aura, si je comprends bien, les industries qui rapporteront. Or, si l'industrie doit rapporter, pourquoi doute-t-on qu'elle puisse se procurer des fonds sur le marché public?

R. Une industrie peut fonctionner avec profit, et cependant être incapable d'obtenir des fonds sur le marché public, c'est-à-dire par l'émission d'obligations. A cause de ses proportions moyennes ou modestes, son nom peut ne pas être bien connu des capitalistes, et ses obligations peu susceptibles de trouver un prompt écoulement—élément important aux yeux des premiers actionnaires qui pourraient trouver l'occasion de vendre. Dans certains cas, ces obstacles peuvent disparaître, et de petites valeurs se vendre à un nombre limité d'acheteurs. Mais alors, on s'apercevra d'ordinaire que l'emprunteur doit payer des taux très élevés. Les difficultés sont beaucoup plus grandes lorsqu'il s'agit d'industries qui ne sont pas rompues à l'exploitation, et qui viennent de se lancer dans les affaires. Pour ce qui est de la disponibilité des prêts bancaires, les entreprises industrielles ne peuvent ordinairement pas obtenir l'argent voulu des banques commerciales lorsque la période de remboursement semble devoir durer plusieurs années.

3. D. N'est-il pas admis qu'en accordant ce secours aux industries choisies, vous usez du pouvoir de l'Etat pour favoriser certaines industries et les centres où sont situées ces industries, au détriment d'autres industries situées dans d'autres localités? Au fait, toute industrie canadienne fait naturellement concurrence, dans une certaine mesure, à toute autre industrie au point de vue de la main-d'œuvre, de l'énergie, des matériaux de tout genre. Pourquoi le Gouvernement viendrait-il en aide à telle industrie plutôt qu'aux autres?

R. Les industries ne seront pas "choisies" par la Banque d'expansion industrielle. Celle-ci étudiera les demandes reçues et s'évertuera à user de la même impartialité envers chacune. De cette manière, aucun centre ne sera favorisé aux dépens d'un autre, pas plus qu'aucun genre d'industrie au détriment d'un autre genre d'industrie. Il est malheureusement vrai que certaines entreprises qui, actuellement, ne pourraient pas obtenir d'argent ou de prêts à long terme des sources existantes de crédit, pourront le faire sous le nouveau régime. Cela veut dire qu'une compagnie qui était en mesure d'emprunter tout l'argent nécessaire, contrairement à certaines de ses rivales de moindre envergure, perd maintenant les avantages de cette situation—si l'on peut s'exprimer ainsi.